



Projet de construction et de création d'entreprise

Par **doudou97**, le **18/10/2012** à **17:54**

Bonjour,

Mon ami et moi avons comme projet d'acheter un terrain pour créer une entreprise et faire des logements au dessus.

Nous ne sommes pas mariés.

Aujourd'hui avant de me lancer dans ce projet, je me pose certaines questions. En faite il a 3 enfants dont un avec moi et moi de mon coté j'ai 1 autre enfant.

S'il arrive nous arrive malheur, comment se bien sera t'il partagé par rapport aux enfants ? Mon ami dit que le bien sera séparé en 2 et que l'enfant que nous avons en commun aura dans les 2 parties, est ce vrai ?

Quel type juridique de société faut t'il créer pour ne pas avoir par la suite de problèmes ?

Avez vous des conseils à me donner, surtout que ce qui m'inquiète c'est que mon ami ne s'entend vraiment pas avec les autres mères de ses enfants.

Cordialement.

Par **Michel**, le **19/10/2012** à **12:03**

Bonjour,

Ces points sont trop importants pour être réglés sur un forum, je vous conseille de voir un Notaire qui pourra vous conseiller au mieux pour pouvoir vous protéger vous et les enfants en cas de malheur.

Par **doudou97**, le **19/10/2012 à 13:53**

merci du conseil.